

Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE

RS6141 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15210
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2025

Certificateur(s)

LINGUEO · SIRET : 50160411000012

Partenaires habilités

170 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 170 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
19 FORMATION	34774502800022	Former
ABC FORMATION CONTINUE	79121316800028	Former
ABD FORMATIONS	50857207000037	Former
ACB & CO	35144743800026	Former
ACCERTIF	91819995100016	Former
ADDL	82250540000033	Former
AD PRO FORMATION	80106424700027	Former
AFTFORMATION	89992956600037	Former
ALCA FORMATION	88448773700014	Former
ALJ FORMATION & CONSEIL	90116251100017	Former

Liste complète des 170 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs6141-test-d-aptitude-a-travailler-en-japonais-lilate/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Test d'aptitude à travailler en japonais - LILATE (Live Language Test) atteste du niveau de langue d'un individu, et de sa capacité à travailler, en ayant recours à la langue japonaise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Accueillir une personne, en Japonais, en identifiant son interlocuteur et sa demande, pour assurer une prestation adaptée à son contexte professionnel et entrer en contact avec un public allophone
2. Recueillir des informations, commentaires et/ou questions exprimées en Japonais, en reformulant le cas échéant, afin de favoriser l'accès d'un public allophone à un service ou un produit
3. Transmettre en Japonais des consignes, des procédures, ou des informations recueillies auprès d'une tierce personne (collègue, collaborateur, professionnel qualifié), en utilisant des nuances dans le vocabulaire, afin de mener

à bien une activité ou une mission professionnelle

4. Consulter des documents, présentations en Japonais, assister à des réunions, conférences, afin de pouvoir identifier et exploiter les informations utiles à ses activités professionnelles, et améliorer de manière continue l'accueil et l'information d'un public allophone

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être en contact avec des personnes allophones utilisant le Japonais comme langue de communication privilégiée
Mener des activités, un projet ou une mission professionnelle, pour lesquels le Japonais est susceptible d'être un vecteur de communication pertinent

Dans le cas de candidats ayant suivis un parcours certifiant, les résultats d'un positionnement préalable doivent être communiqués avant la présentation aux épreuves d'évaluation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 2 membres dont un interne et un membre externe

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	627	—	—	—
2020	442	—	—	—
2019	118	—	—	—
2018	38	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5556

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7320

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6141/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5 200
Parcours menés à terme	4 249
Taux d'achèvement	82 %
Période	11/2022 – 09/2026

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4 119
Montant total engagé	6 814 241 €
Coût moyen par dossier	1 654 €
Durée moyenne	38 h
Période	11/2022 – 10/2025
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	4 %
Entreprise	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
OPCO	0 %
France Travail	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.